

ASHQ RENFORT AS

Directrice : F. GIRARD

☎ : 05 55 96 43 79

✉ : f.girard@ch-ussel.fr

2 Avenue du Docteur Roulet

19208 USSEL Cedex

Secrétariat IFSI

☎ : 05 55 96 40 23

✉ : ifsi@ch-ussel.fr

Secrétariat IFAS

☎ : 05 55 96 42 56

✉ : ifas@ch-ussel.fr

Secrétariat Formation
Continue

☎ : 05 55 96 43 49

✉ :

formationcontinue@ch-
ussel.fr

Siret :

26 19 275 03 000 19

N° de déclaration d'activité :

74 19 P 00 16 19

**Certification qualiofi au
titre de la catégorie
d'actions suivantes :**

- Actions de formation
- Validation des acquis de l'expérience
- Formation continue
N°QUA2109AOCHUSS
du 31/12/2021 au 30/12/2024

Public concerné : ASHQ

OBJECTIFS

Apporter les connaissances de base indispensables pour permettre aux ASH justifiant d'une ancienneté d'au moins 3 mois, dans une structure EHPAD, SAAD et les établissements de santé; pour assurer en toute sécurité l'accompagnement des personnes âgées sur les missions habituellement dévolues aux aides-soignants (soins d'hygiène et de confort, alimentation, élimination, sommeil, approche relationnelle sous la responsabilité d'un cadre de santé et en collaboration avec l'ensemble des soignants.

CAPACITEES VISEES

1. Aider la personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie

Capacité à :

- ✚ Tenir compte des rythmes et envies de la personne ;
- ✚ Repérer au quotidien les besoins et capacités de la personne ;
- ✚ Etablir une relation d'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne ;
- ✚ Stimuler les capacités restantes dans les gestes et les activités de la vie quotidienne

2. Réaliser des soins quotidiens en utilisant des techniques appropriées

Capacité à :

- ✚ Réaliser les soins liés à l'hygiène corporelle et au confort, à l'alimentation, à l'élimination, au sommeil dans le respect de la personne, de son autonomie et de son intimité ;
- ✚ Adapter les modalités de réalisation du soin à l'état de la personne et à ses habitudes de vie ;
- ✚ Assurer le confort de la personne en utilisant les aides techniques nécessaires ;
- ✚ Evaluer la qualité du soin réalisé et réajuster, le cas échéant.

Recommandations :

Les modalités proposées s'attacheront :

- à utiliser au maximum des situations de soins si possible issues de l'expérience professionnelles des personnes en formation pour traiter les différentes thématiques ;
- à privilégier les mises en situation y compris en utilisant les méthodes d'apprentissage en simulation.

CONTENU

Module 1 : Prendre soin de la personne âgée (17h)

Le vieillissement physiologique et psychologique de la personne âgée, respects et droits de la personne âgée, contexte environnemental et socioéconomique de la personne âgée.

Connaissance de la personne âgée et de son environnement : les besoins de la personne âgée, ses capacités et incapacités (dépendance, indépendance, sources de difficultés).

Le lien social, la place des aidants, la structure EHPAD, la particularité de la prise en charge au domicile.

Module 2 : Répondre aux besoins de la personne âgée (18h)

La posture professionnelle (bienveillance, empathie).

L'observation de la personne âgée.

La relation avec la personne âgée avec ou sans troubles cognitifs (écoute, reformulation) et/ou en perte d'autonomie.

La relation avec les résidents, les aidants, les membres de l'équipe.

Organisation du travail en équipe.

L'éthique professionnelle/confidentialité/secret professionnelle/comportement professionnel.

Module 3 : Protéger la personne âgée (7h)

La lutte contre la propagation du virus de la Covid-19.

Les précautions « standard » et complémentaires, le lavage des mains.

La prévention des chutes.

Module 4 : Aider à la réalisation des soins (21h)

Préalables aux soins : critères de qualité de soins.

Respect/intimité dans les soins.

Les soins d'hygiène et de confort : hygiène corporelle, aide à l'habillage et au déshabillage, élimination urinaire et fécale, protections anatomiques, aide à la mobilisation de la personne.

Ergonomie : gestes et postures.

La transmission des informations.

L'analyse de sa pratique sera régulièrement mise en exergue.

DUREE : 10 jours soit 70 heures (2 semaines non consécutives de 35h)

CALENDRIER

Semaine du 17 au 21 février 2025 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Semaine du 17 au 21 mars 2025 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

INTERVENANT : Equipe pédagogique formation aide-soignante

COUT : 740 € par participant